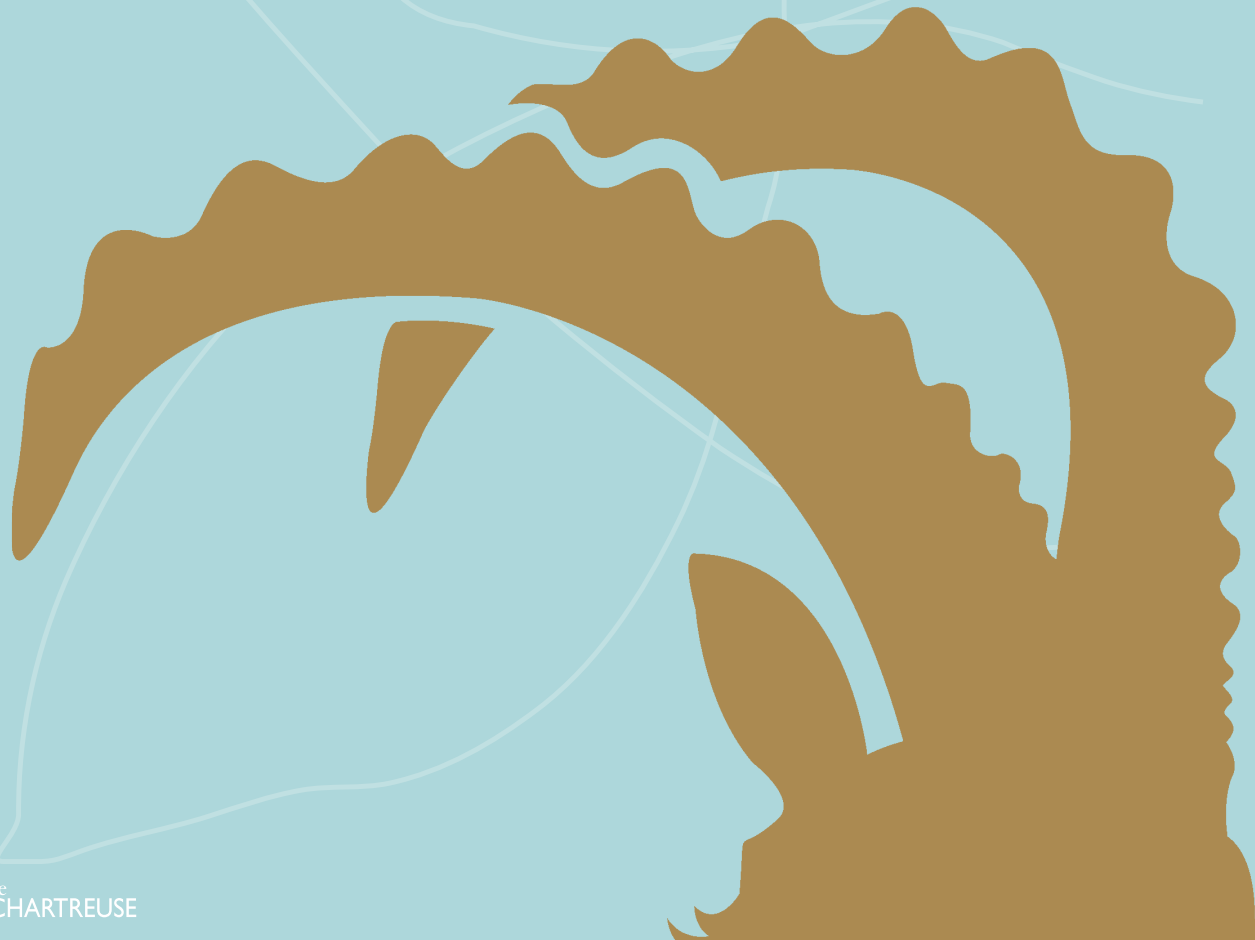


Le Retour
du Bouquetin
en Chartreuse



Dossier de presse





Les conclusions de l'étude de faisabilité conduite en 2006 par l'ONCFS* font de la Chartreuse un territoire particulièrement adapté aux exigences de cet animal, avis partagé par le Groupe National Bouquetin qui rassemble les spécialistes de l'espèce en France. Cet excellent rochassier aime la verticalité, les milieux rocheux et les nombreuses vires et falaises de Chartreuse sont très propices à son installation. Au sein du Parc naturel régional, la Réserve Naturelle a été retenue pour accueillir le noyau initial de population, compte tenu qu'il présente une grande continuité de lignes de crêtes abritant une mosaïque d'habitats naturels favorables à l'espèce.

Installer la colonie chartroussine

Le Retour du Bouquetin en Chartreuse

Une opération exceptionnelle dans le cadre de l'année de la biodiversité !

Une stratégie nationale de conservation a été mise en place pour reconstituer l'aire naturelle du bouquetin avant sa quasidisparition. Des opérations de réintroductions ont lieu sur les différents massifs Alpins environ tous les 10 ans. Après une longue absence de Chartreuse, le bouquetin des Alpes revient dans le massif. Le Parc naturel régional de Chartreuse, engagé dans la préservation de la biodiversité, a été retenu comme un territoire d'accueil privilégié. Cet excellent rochassier est un adepte des versants rocheux escarpés entrecoupés de vires. Nul doute qu'il trouvera, en Chartreuse un habitat de choix.

Avec la création du Parc naturel régional de Chartreuse en 1995, puis de la Réserve Naturelle Nationale des Hauts de Chartreuse en 1997 (gérée par le Parc depuis 2001), le projet de réintroduction s'est logiquement intégré dans les perspectives d'actions de ces deux structures.

L'idée d'un retour du bouquetin parcourrait les sangles depuis les années 90. Le projet de sa réintroduction conjugue «une volonté locale et une priorité nationale» selon Eliane Giraud, présidente du Parc naturel régional de Chartreuse : «Entre le Plan de gestion de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, l'amélioration de la biodiversité que soutient la Charte du Parc, et le ministère de l'écologie qui prône le repeuplement des massifs pré-alpins susceptibles d'accueillir cette espèce protégée, il y a une réelle convergence.»

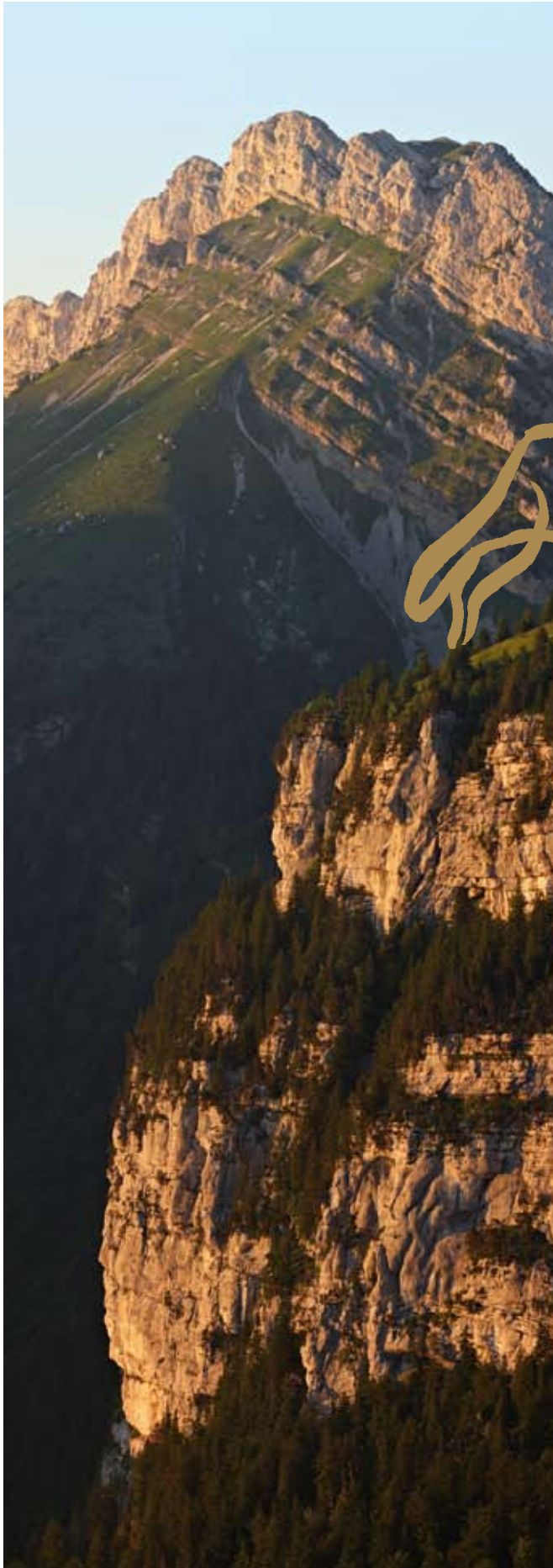
Deux zones de prélèvement sont prévues, l'une dans la Réserve Nationale de Chasse et de Faune Sauvage de Belledonne et l'autre dans le parc national de la Vanoise. Les 15 premiers animaux seront réintroduits au printemps 2010, et les 15 suivants au printemps 2011 sur les Hauts, entre Granier et Dent de Crolles. « L'objectif opérationnel de ce projet est le rétablissement d'une population pérenne et autonome de bouquetins des Alpes sur la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, susceptible de s'étendre à terme sur l'ensemble du massif de Chartreuse » précise l'équipe technique de la Réserve Naturelle.

Afin de s'assurer de l'installation viable d'une population chartroussine, de limiter les risques de perturbation et de contribuer à la connaissance de l'espèce, le Parc naturel régional de Chartreuse s'engage sur au moins 6 années de suivi scientifique. Des protocoles de suivi réalisés en interne chercheront à renseigner l'évolution démographique des populations et leur état d'équilibre avec le milieu naturel. Chaque animal réintroduit portera un collier émetteur pour le localiser, des boucles auriculaires pour l'identifier et un détecteur de mortalité permettant de s'assurer de sa survie. Tous les usagers de la nature peuvent participer à la réussite de cette opération en retournant une fiche « observateur » localisant les animaux marqués.

Depuis cette année, des écoliers du massif sont associés au programme d'accueil et de suivi des bouquetins, c'est plus de 100 enfants qui sont associés au programme de réintroduction.

* Office national de la chasse et de la faune sauvage

**Contact presse : Marion Stumpel, Chargée de communication
Parc naturel régional de Chartreuse
Tel : 04 76 88 75 20 - 06 81 48 31 35
communication@parc-chartreuse.net**



Le bouquetin... une histoire ancienne

Il y a un peu plus de 15 000 ans, à la fin de la dernière période glaciaire, le bouquetin occupait l'ensemble des régions rocheuses de l'arc alpin. De nombreux ossements et des représentations dans plusieurs sites archéologiques attestent de sa présence au cours de la période préhistorique.



À partir du 16^{ème} siècle, l'avènement des armes à feu conduit à son déclin. En 1821, il ne subsiste qu'un petit noyau d'individus en Italie. En 1856, le roi Victor Emmanuel II crée la réserve royale du Grand Paradis pour protéger le bouquetin. En France, la restauration de cette espèce débuta dans les années soixante avec la création d'espaces protégés, accompagnée d'opérations de réintroduction. Le bouquetin devient une espèce protégée en 1981. Pour accompagner ce statut de protection, une stratégie nationale de conservation a été mise en place. Elle a pour objectif de reconstituer son aire naturelle avant sa quasi-disparition en veillant à la diversification génétique des populations.

La Chartreuse une terre d'accueil

Après une longue absence en Chartreuse, le retour du bouquetin constitue une étape importante pour la biodiversité du massif. Des ossements de bouquetin ont été trouvés dans plusieurs cavités et sites archéologiques sur les communes de Sainte Marie du Mont, de Saint Bernard du Touvet, de Saint Pierre d'Entremont et d'Entremont le Vieux.

La réintroduction du bouquetin en Chartreuse vise à rétablir une population pérenne. Les trente animaux relâchés proviennent de deux secteurs : le massif de Belledonne en Isère et le Parc national de la Vanoise en Savoie.

La présence ancienne du bouquetin en Chartreuse, attestée par de nombreux ossements, l'impossibilité d'un retour spontané du fait de l'isolement du massif et la présence de milieux naturels favorables, répondent aux critères de la charte nationale de réintroduction du bouquetin des Alpes.

Suite aux différentes réintroductions réalisées sur l'arc alpin, le massif de Chartreuse a été désigné « prioritaire » pour poursuivre le sauvetage de cette espèce et la reconquête de son territoire originel.

Apprenez à le connaître...

Nom commun : Bouquetin des Alpes

Nom scientifique : Capra ibex ibex

Famille : Bovidés (famille de mammifères ruminants et herbivores)

Longévité : 15-20 ans

Statut de l'espèce : protégée en France, la chasse et le prélèvement de tout ou partie vivant ou mort ne sont pas autorisés (perturbation, détention et transport...).

Lexique :

Cabri : jeune dans sa première année sans différenciation de sexe

Éterle et éterlou : femelle et mâle dans leur deuxième année

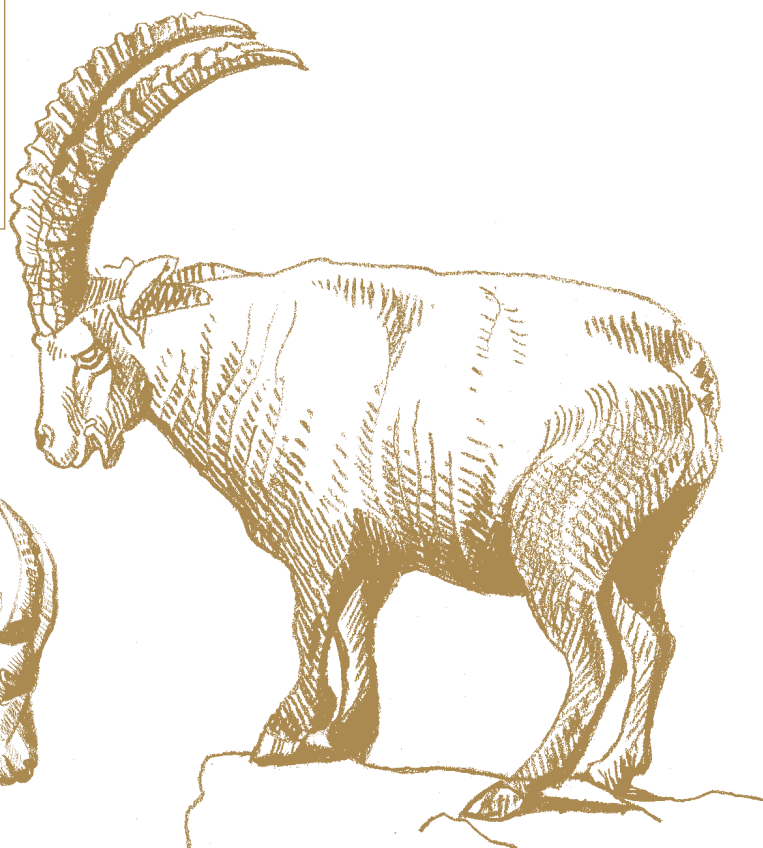
Étagne et bouc : femelle et mâle adultes

L'**étagne** est plus petite et plus fine. Elle mesure environ 75 cm au garrot pour une longueur de 110 cm. Son poids oscille entre 35 et 50 kg suivant la saison. Elle porte des cornes dépourvues de bourrelets qui sont plus minces et plus courtes (30 cm au maximum) que celles du bouc.



... et à le reconnaître

Le **bouc** mesure en moyenne 80 cm au garrot pour une longueur totale, du museau à la queue, de 150 cm. Adulte, il pèse en moyenne de 65 à 100 kg suivant la saison. Dès l'âge de 3 à 4 mois, il porte des cornes persistantes ornées de bourrelets. Les cornes croissent durant toute la vie jusqu'à atteindre parfois plus d'un mètre de longueur.



Et les jeunes...

La reconnaissance des sexes est généralement impossible dans la première année et reste délicate jusqu'à l'âge de trois ans. Les cornes constituent un élément moteur dans la reconnaissance des sexes (à travers les bourrelets de parure), mais également pour déterminer l'âge (stries de croissance).

Les **cabris** portent des cornes qui ne dépassent pas la taille des oreilles.

Chez les **éterlous**, les cornes se font plus épaisses et les premiers bourrelets apparaissent. Chez les **éterles**, elles sont plus minces et dépourvues de bourrelets.

Au rythme des saisons

Habitat

Animal de milieux ouverts, le bouquetin fréquente peu la forêt qui ne lui est pas indispensable.

Doté de sabots anti-dérapants, il affectionne les versants rocheux escarpés entrecoupés de falaises et de vires, plutôt orientés au sud et rapidement déneigés au printemps. Il s'adapte fort bien à des altitudes et des climats très différents.



Alimentation

Le régime alimentaire du bouquetin varie suivant les saisons. En période de végétation, il se nourrit principalement de plantes herbacées et secondairement de quelques ligneux comme l'églantier et le genévrier. En hiver, mousses et lichens constituent une part importante de son alimentation. Du fait de son attachement au rocher, le bouquetin n'occasionne de dégâts ni aux forêts ni aux cultures.

Utilisation de l'espace

Le bouquetin a besoin d'un domaine vital étendu (2 à 20 km²).

Il fréquente des secteurs différents suivant les saisons :

- **Hiver** (novembre à mars) : son domaine est celui des versants rocheux abrupts, exposés au sud et rapidement déneigés où il pourra trouver sa nourriture. Il fréquente aussi les crêtes et croupes ventées. Cet espace inclut les places de rut.
- **Printemps** : le bouquetin recherche les plantes en croissance qui se situent sur les premiers secteurs déneigés.
- **Été** : En juin, les étagnes mettent bas dans des secteurs difficiles d'accès comme les vires, les chaos de blocs, les abris sous roche... À partir de juillet, les bouquetins rejoignent les parties les plus hautes. Les mâles forment des groupes, explorant le territoire.



Vie sociale

Le bouquetin vit en hardes (groupes) dont la taille et la composition varient selon les saisons. Mâles et femelles ne se regroupent en réalité qu'au moment du rut et au niveau de zones refuges en hiver.

Les cabris, éterles et éterlous sont souvent regroupés en chevrees en compagnie des étagnes.

Quels sont les objectifs du suivi des bouquetins ?

La garantie d'une installation durable des bouquetins en Chartreuse implique un suivi scientifique important. Les animaux réintroduits sont équipés de boucles colorées fixées aux oreilles et de colliers radio-émetteurs. Ce marquage permet de les identifier et de les localiser. Tous les bouquetins sont munis de détecteurs de mortalité permettant de contrôler leur survie. Par la suite, les individus naissant sur le massif, ne feront l'objet d'aucun marquage. Réalisé par le Parc naturel régional de Chartreuse, le suivi scientifique est complété par des informations venant de correspondants locaux et de toutes les personnes qui souhaitent transmettre leurs observations. Cette formidable aventure contribue à faire avancer la connaissance de l'espèce et profitera aux prochaines réintroductions.



Pas farouche mais pas touche

Au cours de vos randonnées, vous pouvez rencontrer des bouquetins. L'observation de cette espèce est une activité passionnante et éducative si elle est pratiquée correctement. Contrairement à d'autres espèces sauvages (chamois, chevreuils), le bouquetin ne prend pas la fuite rapidement et peut se laisser approcher facilement. Malgré une apparente quiétude (attitude de «non fuite»), les animaux peuvent être stressés. Ils courent rarement pour fuir et se réfugient dans les secteurs rocheux et escarpés.

Différentes attitudes peuvent nous informer de ce stress :

- Déplacement de l'animal (même si celui-ci est lent)
- Chuintement, sifflement du nez
- Repli vers un secteur rocheux et escarpé
- Mère qui se dresse au-dessus de son petit
- Spasmes nerveux et musculaires

Ne cherchez pas à vous approcher des bouquetins et au moindre changement d'attitude des animaux, éloignez vous. Si vous découvrez un animal blessé ou mort, contactez les services de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse.



Soyez tous observateurs

Le succès de l'opération de réintroduction du bouquetin en Chartreuse dépend aussi de l'effort d'observation et de protection de tous les amateurs et utilisateurs de la nature. Si demain, au détour d'un sentier, vous rencontrez un bouquetin, observez-le, notez la couleur de ses boucles et de son collier et donnez sa localisation exacte sur une carte IGN.

La communication de ces informations au Parc naturel régional de Chartreuse est essentielle. Vous trouverez des fiches d'observation sur le site Internet du Parc ou dans tous les lieux publics (offices de tourisme, mairies).



Cerf



Chamois

Quelle place parmi la faune de Chartreuse ?

Etant donné l'étendue et la variété de milieux rocheux et pentus, ravinés et herbeux, les bouquetins doivent pouvoir cohabiter avec les autres ongulés présents en Chartreuse (chamois, mouflons, chevreuils, cerfs, sangliers) à l'image des nombreux massifs voisins. Le bouquetin n'est pas une proie facile pour les grands prédateurs, comme le lynx, le loup et le chien. Par contre, il est plus probable que les aigles royaux attrapent de très jeunes cabris.



Aigle royal

Les partenaires de l'opération

Cette opération est portée par le Parc naturel régional de Chartreuse. Elle est pilotée par les services de la Réserve Naturelle des Hauts de Chartreuse, dont le Parc assure la gestion depuis 2001. Cette opération a pu se réaliser grâce au soutien de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, du Parc national de la Vanoise, du laboratoire départemental d'analyses vétérinaires de la Savoie ainsi que de l'ensemble des membres du Groupe National Bouquetin.

Contact presse

Marion Stumpel, Chargée de communication

Parc naturel régional de Chartreuse

Tel : 04 76 88 75 20 - 06 81 48 31 35

communication@parc-chartreuse.net



Parc naturel régional de Chartreuse
Place de la Mairie - 38380 Saint-Pierre-de-Chartreuse
Tél. 04 76 88 75 20 - accueil@parc-chartreuse.net
www.parc-chartreuse.net

